



En projet, novembre 2023

FOND DE PLAN

Limite administrative

- Frontière internationale
- Limite de département, zone d'activités
- Limite de commune

Réseau routier

- Route principale
- Route secondaire
- Route locale
- Autoroute ou voie rapide

Réseau hydrographique

- Réseau linéaire
- Réseau surfacique (étang et lac)

Autres

- Sigé du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises
- Espace artificialisé (tissu urbain, zone d'activités)
- Terre agricole
- Milieu ouvert (lande, pâturage, etc...) zone à vocation pastorale
- Milieu fermé (forêt)
- Roche nue (crête, sommet)
- Sommeil / Pic
- Refuge gardé

AMBITION 1 : LE CAPITAL HUMAIN, CLE DE VOUTE DU TERRITOIRE

Orientation 1.1 : Mettre la connaissance au cœur des réflexions et des actions collectives

- Territoire d'attention d'accroissement prioritaire de la connaissance
- Observatoire photographique du paysage

Orientation 1.3 : Conforter l'attractivité des Pyrénées Ariégeoises

- *Porte d'entrée à qualifier
- Zone d'influence des principales villes et villages
- Station thermique générique de bonne santé à valoriser
- Site touristique et patrimonial payant à valoriser
- Grand itinéraire pédestre à valoriser
- Sentier transfrontalier à valoriser

AMBITION 2 : LES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES AU CŒUR DES ENJEUX DU XXI^e SIÈCLE

Orientation 2.1 : Répondre au défi du changement climatique

- Zone à risques naturels :
 - Zone inondable
 - Mouvement de terrain
 - Retrait et gonflement des argiles
- Station de montagne en transition
- Ligne de température moyenne annuelle de 10° C pour la période (1976-2005)
- Projection de la ligne de température moyenne annuelle de 10° C pour la période (2041-2070)
- Zone de production d'énergie hydroélectrique à renforcer, maintenir ou restaurer
- Commune à accompagner dans la sobriété énergétique
- Commune à accompagner dans la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables
- Axe à favoriser ou à développer pour les mobilités actives et/ou durables
- Pôle d'échanges multimodal à développer
- Voie ferrée à maintenir et développer

AMBITION 3 : UN TERRITOIRE RESPONSABLE DE SES RESSOURCES

Orientation 3.1 : Confirmer les paysages comme atout principal des Pyrénées Ariégeoises

- Paysage remarquable et emblématique à préserver :
- Site classé ou inscrit
- Site à reconnaître ou à valoriser
- Ligne de crête
- Point de vue remarquable
- Route « paysage »
- Col accessible

Orientation 3.2 : Stopper l'érosion de la biodiversité

- Cours d'eau à très haute valeur patrimoniale à conserver

Orientation 3.3 : Garantir une ressource en eau de qualité tout en maîtrisant ses usages et sa gestion

- Retenue d'eau stratégique nécessitant la prise en compte des différents usages
- Coupure d'urbanisation à maintenir
- Frange urbaine à réqualifier


Orientation 3.4 : Garantir un usage économe et équilibré de l'espace

- Zone d'extension urbaine à maîtriser
- Espace prioritaire de reconquête culturelle
- Site prioritaire de gestion de la fréquentation
- Site de découverte et d'accueil à valoriser

Orientation 3.5 : Organiser la production de valeurs ajoutées dans une approche multifonctionnelle de la forêt

- Cœur potentiel de biodiversité forestière
- Forêt ancienne et mature à préserver

Echelle : 1 / 75 000



CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Les cœurs de biodiversité

- Milieu basé : concilier biodiversité et gestion agricole
- Milieu basé de plaine
- Milieu basé d'altitude
- Milieu ouvert : maintenir leur vocation agricole ou pastorale
- Milieu rural
- Prairie
- Lande et pelouse
- Milieu rocheux : préserver leur biodiversité exceptionnelle
- Forêt
- Falaise, pierrier ou roche
- Cluse
- Milieu humide : essentiel ou bon fonctionnement de toutes les formes écologiques

Les corridors écologiques

- entre les landes et pelouses
- entre les milieux humides et rochers
- entre les milieux basés
- entre les prairies
- entre les landes et pelouses
- entre les milieux humides et rochers
- Espace d'extension de l'urbanisation
- Axes routiers en conflit avec le déplacement de la faune

Les connexions dans le contexte national

- Restaure leur continuité en local et au travers
- Un réseau écologique à compléter à toutes les échelles

Echelle : 1 / 400 000

ZONES SOUS STATUTS PARTICULIERS - SNAP -

(Stratégie Nationale des Aires Protégées) - novembre 2023

Statut

- Aire Préfectorale de Protection de Biotope (APPB)
- Ordonnance Relative Environnementale (ORE)
- Site du Conservatoire d'Espaces Naturels (proposé ou en gestion)
- Projet de Réserve Naturelle Nationale (évaluation scientifique en cours)
- Région d'Intérêt National
- Région biologique
- Site classé loi de 1930
- Site Naturel 2000 - ZPS
- Site Naturel 2000 - ZSC
- Préserve départementale de Nature 2000 valide
- Préserve départementale de Nature 2000 en projet

4* Sites potentiels SNAP Chartre 2025-2040

- Ordonnance Relative Environnementale
- Réserve biologique
- Ordonnance Relative Environnementale (ORE)
- Site de réserve
- Éspace Naturel Sensible
- Cours d'eau du Haut-Couserans
- Éspace de moyenne et haute altitude des vallées de l'Ariège, de l'Aude et du Couserans
- Site du Conservatoire d'Espaces Naturels
- Cluse
- Projet de Réserve de Biosphère

Echelle : 1 / 400 000

UNITÉS PAYSAGÈRES

Unité paysagère

- Basin vallée de Salat
- Basin de Foix
- Basin de Tarascon
- Corridor Pie-Pyrénéen
- Hautes vallées de Salat
- Hautes-vallées piémontaises
- Planaudal
- Territoir piémontais
- Vallée de l'Ariège
- Vallée du Lac et affluents
- Vallées orientales

Echelle : 1 / 400 000

FAUNE PATRIMONIALE

Faune

- Principaux sites sensibles espèces sensibles (espèces sensibles, réserve pérenne, site répert.)
- Biotope des lacs de montagne (Grand Teton, Cluse de Terragnon...)
- Remédiation du bouquetin
- Présence de bouquetin
- Événement de ponte blanche
- Label d'Ariège
- Label de val d'Ariège

Echelle : 1 / 400 000

SITES OU MONUMENTS PATRIMONIAUX D'ATTENTION PRIORITAIRE

Site ou monument d'intérêt

- Patrimoine industriel mineur et métallurgique
- Patrimoine lié à Foix
- Patrimoine médiéval, historique ou religieux
- Patrimoine pierre
- Patrimoine celtique

Echelle : 1 / 400 000